

Nom du lac :

Le Gour de Tazenat,

Communes : **Charbonnières-les-Vieilles**

Site inscrit et/ou classé : **Le Gour de Tazenat, inscrit en 1934 et 1955 (Puy-de-Dôme)**



MORCEAU CHOISI

Quel coin singulier ! Ce cratère engagé dans le plateau n'en sort que par son rebord, tacheté, là de broussailles, là de roches et étonnamment régulier dans sa rondeur. Tel est le gourg de Tazenat : un lac en disque de deux kilomètres et demi de tour, un miroir d'un bleu de cantharide largement lamé d'argent, qui du plat de ses eaux répète le zenith et met au-dessous de nous le gouffre de clarté du ciel.

Sur la hauteur, des pins aux ramages fantastiques masquaient à demi une maison de campagne et ses pavillons bas. C'est Rochegude. Un oncle du général Desaix, M. Gilbert, élevé selon l'Emile, s'y plaisait aux travaux de la menuiserie. Il y plantait des chênes, quand lui naissaient des neveux. On doit voir encore au bout de l'allée, distingué par une inscription, le "chêne du général". L'arbre n'a pas pris le croît qu'il devrait avoir : il a cessé de pousser du jour de Marengo...

Maupassant aurait habité Rochegude. Et il a peint Tazenat dans Mont-Oriol, aux couleurs bleu-blanc-rouge d'une soirée du de 14 juillet.

Henri Pourrat, En Auvergne, Edition Arthaud, Collection "les Beaux Pays", 1966

ICONOGRAPHIE ↘



ÉLÉMENTS D'HISTOIRE DU CLASSEMENT DU SITE ↘

Année d'inscription : (1) 1934 + (2) 1955.

(1) *Gour de Tazenat* + (2) *Gour de Tazenat (extension)*.

Critères d'inscription. Le dossier administratif du site ne contient pas d'information concernant la première inscription en 1934. On peut s'en remettre à deux formes de descriptions particulières pour rendre compte de la grande qualité du site : 1. La description scientifique concernant la formation du gour ; 2. la description d'un visiteur écrivain célèbre du 19^{ème}, Guy de Maupassant.

1. Description scientifique extraite d'un panneau d'information sur site : *« Le gour de Tazenat est le volcan le plus septentrional de la chaîne des Puys : sa forme en entonnoir le différencie des autres édifices volcaniques (cônes stromboliens et dômes) de la chaîne des Puys. Ce volcan est un cratère d'explosion, un Maar, rempli actuellement par un lac circulaire d'environ 650 m. de diamètre et 65 m. de profondeur. Au début de sa formation, des explosions appelées « phréatiques » ont entaillé à l'emportepièce le socle de granite : une nappe d'eau superficielle ayant été surchauffée et violemment vaporisée par la chaleur d'une colonne de magma ascendante. Le rempart en forme de croissant qui cerne cet abîme s'est construit par accumulation de matériaux arrachés au socle et projetés lors de violentes explosions ».*

2. Description de Maupassant qui a séjourné en 1885 autour du Gour et qui y aurait écrit des parties du roman *« Le Mont-Oriol »*. Voici un extrait proposé au visiteur par un panneau d'information sur le site, dans lequel *« il célèbre les changements de couleur du Gour et la beauté du site »* : *« Lorsque le soleil fut prêt de disparaître, le ciel s'étant mis à flamboyer, le lac tout-à-coup eu l'air d'une cuve de feu ; puis, après le soleil couché, l'horizon étant devenu rouge comme un brasier qui va s'éteindre, le lac eu l'air d'une cuve de sang. Et soudain sur la crête de la colline, la lune presque pleine se leva, toute pâle dans le firmament encore clair. Et lorsqu'elle fut haut dans le ciel, le lac eut l'air d'une cuve d'argent ».*

Contexte social de l'inscription (désaccords, pressions...).

Le rapport d'une Commission des Sites concernant les débats suscités par l'extension du site en 1955 est significatif du désaccord important entre les services de l'administration et le conseil municipal. Celui-ci reproche à l'administration que le projet d'extension ne lui ait pas été soumis à discussion suffisamment tôt et s'élève contre le projet avec pour argument principal la crainte que les propriétaires des parcelles en question ne puissent plus construire. La Commission des Sites rappelle alors que l'inscription ne signifie pas une interdiction de construire mais le respect de quelques règles et l'obligation de soumettre un quelconque projet au regard de l'administration. Le ton semble monter entre la commune et le préfet. L'enjeu en réalité porte sur l'exploitation touristique

du Gour. En effet, la commune aurait alors le projet d'élargir la route d'accès et de réaliser des parkings. Il est demandé, lors de la Commission des Sites, qu'un véritable projet d'urbanisme soit élaboré au préalable pour saisir l'impact sur le lieu. Les services de l'Etat craignent un développement incontrôlé des aménagements autour du site et opposent les exemples d'autres hauts lieux d'Auvergne dans la même situation. Finalement, contre l'avis du conseil municipal et sans prendre en compte la pression exercée par une association spécialement créée pour s'opposer à cette décision, l'extension du site est votée quasiment à l'unanimité par la Commission des Sites.

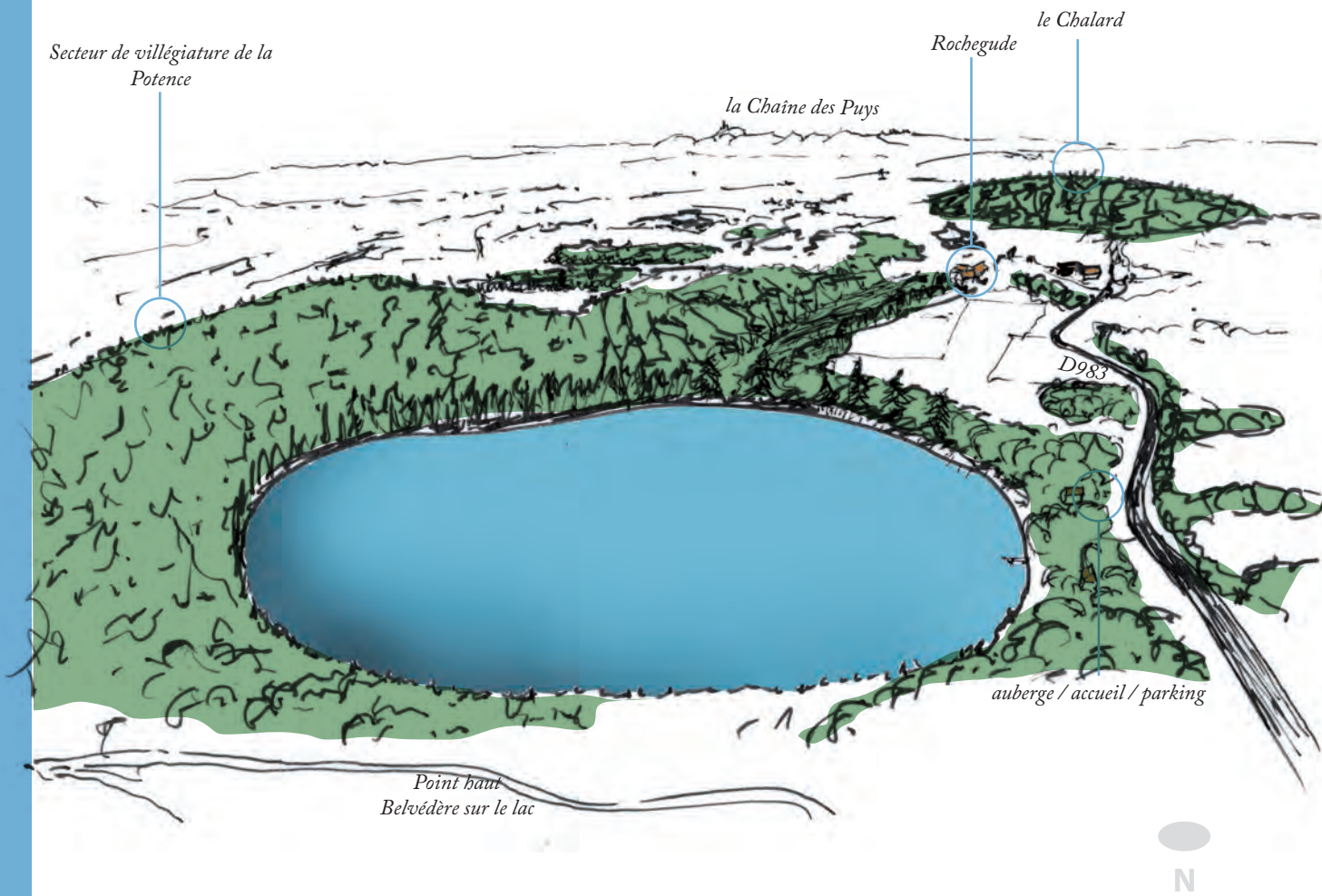
Délimitation : Le périmètre de 1934 concerne directement le Gour. Il reprend l'ensemble de la cuvette du cratère dans lequel se trouve le lac. Une bande étroite au sud permet d'intégrer sur 300 mètres de longueur les rives du ruisseau de Rochegude *« dont les eaux ont rempli le cratère volcanique il y 40000 ans »*. L'extension de 1955 concerne la zone d'accès par la D19, une bande 800 mètres de long sur 200 mètres de large environ.

Etat du site par rapport à l'époque de l'inscription :

Aucune information n'est fournie par le dossier administratif concernant l'état du site en 1934 et 1955. Une grosse demeure est construite au bord de l'eau du lac à l'Ouest. Des photos anciennes, datant des vingt premières années du 20^{ème} siècle, montrent l'existence d'une maison (détruite ?) qui aurait appartenu à la tante d'Arletty (et qui aurait abrité ses amours), d'une gloriette le long du chemin descendant du château de Rochegude, d'une tour près de l'embouchure du ruisseau de Rochegude, et d'un chalet du garde (difficilement identifiable car il ressemble à la tour). La gloriette et la tour existent toujours, le chemin du château de Rochegude aussi (début du tour du lac). Les photos anciennes montrent encore un hôtel et des canots de location (source : site internet de la mairie). Aujourd'hui, une buvette-crêperie est installée près de la gloriette qui sert de cabane de location pour des pédalos. Des maisons individuelles ont été construites dans la partie Sud-Ouest du lac et des chalets dans la partie haute au Nord-Est. Ces constructions restent discrètes. Le chemin qui fait le tour du lac est en mauvais état dans la partie forestière escarpée au Sud-Est après la zone de la tour. La zone d'accès est un grand parking allongé bordant la D19. Le parking dessert un restaurant *« chaumière »*. Les ruines de buvette des années 60/70 dans un champ et les différents bâtiments hôtel-auberge-restaurant-buvette du site témoignent de la pression d'exploitation touristique au fil des époques.

EN CROQUIS ↘

Secteur de villégiature de la Potence



EN PHOTOGRAPHIES ↘



Vue générale du site



Panneau d'information du PNR



Garage à pédalo



Chemin du bord du lac



Rive habitée



Vallon de Rocbegude

APPROCHE DESCRIPTIVE ↘

Lac « habité ». Le gour de Tazenat est habité depuis plusieurs siècles. Le propriétaire habite la demeure construite au bord du lac sur la partie plane et dégagée à l'ouest. C'est un des rares « grands » lacs d'Auvergne où une partie des rives, privée, n'est pas accessible par tous. Un groupe ancien d'habitations a été construit près des rives mais un peu en retrait, dans la même zone à l'ouest. Elles n'entravent pas l'accès. Un peu plus loin, à quelques dizaines de mètres, le long de la route, une poignée de maisons individuelles ont été construites dans les quarante dernières années. Idem à l'est, dans la partie haute qui surplombe le gour. Elles ne sont pas visibles depuis le site.

Lac de proximité. Le gour de Tazenat est un « trou étrange », presque rond et aux deux tiers forestier, dans une campagne d'élevage. Il n'est pas très éloigné de zones plus habitées : à un kilomètre, le bourg de Charbonnières-les-Vieilles ; un peu partout très proches, des hameaux dispersés.

Il est à une quinzaine de kilomètres de Châtel-Guyon. Il est facile d'accès, au point qu'il a fait parti, à l'époque du thermalisme (de 1880 aux années 1930), du réseau de sites et destinations célèbres qui permettaient aux curistes / touristes de rayonner en excursions autour de Châtel-Guyon : vallée de Sans Souci, cascades des gorges d'Enval, château de Tournôel, puy de la Nugères, château de Chazeron, vallée des Prades... Il sert aujourd'hui de plan d'eau où l'on peut pêcher, se baigner et faire du canotage (location de pédalos et barques).

Modes d'accès au lac. La route principale d'accès longe le gour à l'ouest, à une distance de cent mètres environ. Le lac fait partie de la catégorie des « lacs à route décalée ». La route a été élargie sur de grandes longueurs pour ménager des places de stationnement. L'ambiance de parking est prégnante. Une auberge avec un toit de chaume a été construite près des parkings dont elle profite directement.

Les modes d'accès au lac ont la forme de « piquetages » en plusieurs points de chemins connectés à des routes légèrement en retrait du lac. Il y en a trois :

1. Depuis la route, un premier chemin encadré par des haies permet l'accès à celui qui fait le tour du lac. C'est une « entrée principale » à caractère « intimiste ».
2. Un deuxième chemin accessible en voiture permet d'arriver par le nord dans une carrière désaffectée. Il permettait de se rendre au point haut et de rejoindre la route secondaire qui longe la partie haute à l'ouest à une centaine de mètres pour desservir des habitations.
3. Un troisième accès est plus sportif et moins clair. Depuis la route à l'ouest, on peut descendre par des « chemins » forestiers dans le cratère et rejoindre le chemin qui borde le lac.

Un quatrième accès plus confidentiel est le cheminement qui part du château au Sud et qui suit, dans les bois ou les prés, les ruisseaux qui se dirigent vers le gour.

L'impression d'un intérieur. Depuis l'accès principal, la première image du lac est celle d'une certaine « confidentialité » du chemin étroit, pris entre les haies, qui débouche sur le petit parc de la propriété privée. Ce dernier s'interpose entre les rives et le visiteur. Cette impression première d'entrer chez quelqu'un (comme un intérieur) est unique en comparaison aux autres grands lacs auvergnats. Elle subsiste par la suite du fait du caractère confiné du cratère, de la déclivité importante de ses pentes, et d'une ambiance générale de « parc paysager » dans lequel le regard converge en permanence vers la demeure privée et son parc clairsemé.

Le son des baigneurs qui résonne. Le diamètre du lac (environ 600 mètres) et le caractère escarpé des flancs du cratère semblent accentuer les bruits des baigneurs, des plongeurs, des rames ou des paroles des canoteurs « comme si on parlait dans une marmite ». Les sons qui résonnent contribuent à accentuer l'effet d'intérieur du site.

Tour du lac. La deuxième image que l'on a du lac, si l'on commence à en faire le tour par le sud, est une construction étrange : la petite tour en pierres, « fabrique de jardin » qui ponctue le parc privé. Elle est occupée par le loueur de pédalos. A quelques mètres, la buvette et ses tables de pique-nique. Le tour du lac commence réellement quand on s'avance dans une masse sombre de conifères centenaires, plantés pour accompagner et mettre en scène le cheminement vers une petite clairière enherbée au sud du lac. Sous les grands arbres, le long du chemin qui ressemble à une allée de parc, des bancs de pierre anciens, judicieusement placés pour admirer le lac, ont été conservés.

Premier arrêt : la clairière « point de vue ». La clairière a été conçue et aménagée comme un point de vue ouvert sur le lac. On y découvre une vision « pittoresque » de la demeure privée dans le paysage lacustre du cratère. Une fabrique (une petite tour) y a été construite, en ruine aujourd'hui. La clairière est l'endroit où le cours d'eau provenant de l'étang du château de Rochegude se déverse dans le gour. Une vanne témoigne des échanges hydrauliques. La clairière est à mi-chemin entre la demeure du bord du lac et le château.

Tour du lac (suite). Le chemin qui contourne le lac par le sud et l'est est escarpé dans la forêt à flanc de cratère. Il s'affaisse régulièrement à différents endroits du fait des éboulements de terrains, de la chute des arbres... Au nord-est, on débouche sur une zone ouverte d'anciens parcours à moutons, à l'abandon et en voie d'enfrichement. Les genêts, ajoncs et petits arbres transforment déjà le coteau en fourré dense peu accessible.

Deuxième arrêt : sur les rochers. Au nord, une zone de rochers sert de plongeur aux baigneurs. C'est le deuxième grand point de vue sur le lac et la demeure. De l'autre côté du cratère et en position un peu élevée et plus périlleuse, il est opposé au point de vue au ras de l'eau de la petite clairière.

Tour du lac (fin). Le chemin débouche sur la zone de l'ancienne carrière équipée de tables de pique-nique et panneaux d'informations. Le tour du lac se finit en passant, un peu à l'écart des rives du lac, derrière le parc de la propriété, entre deux haies élevées.

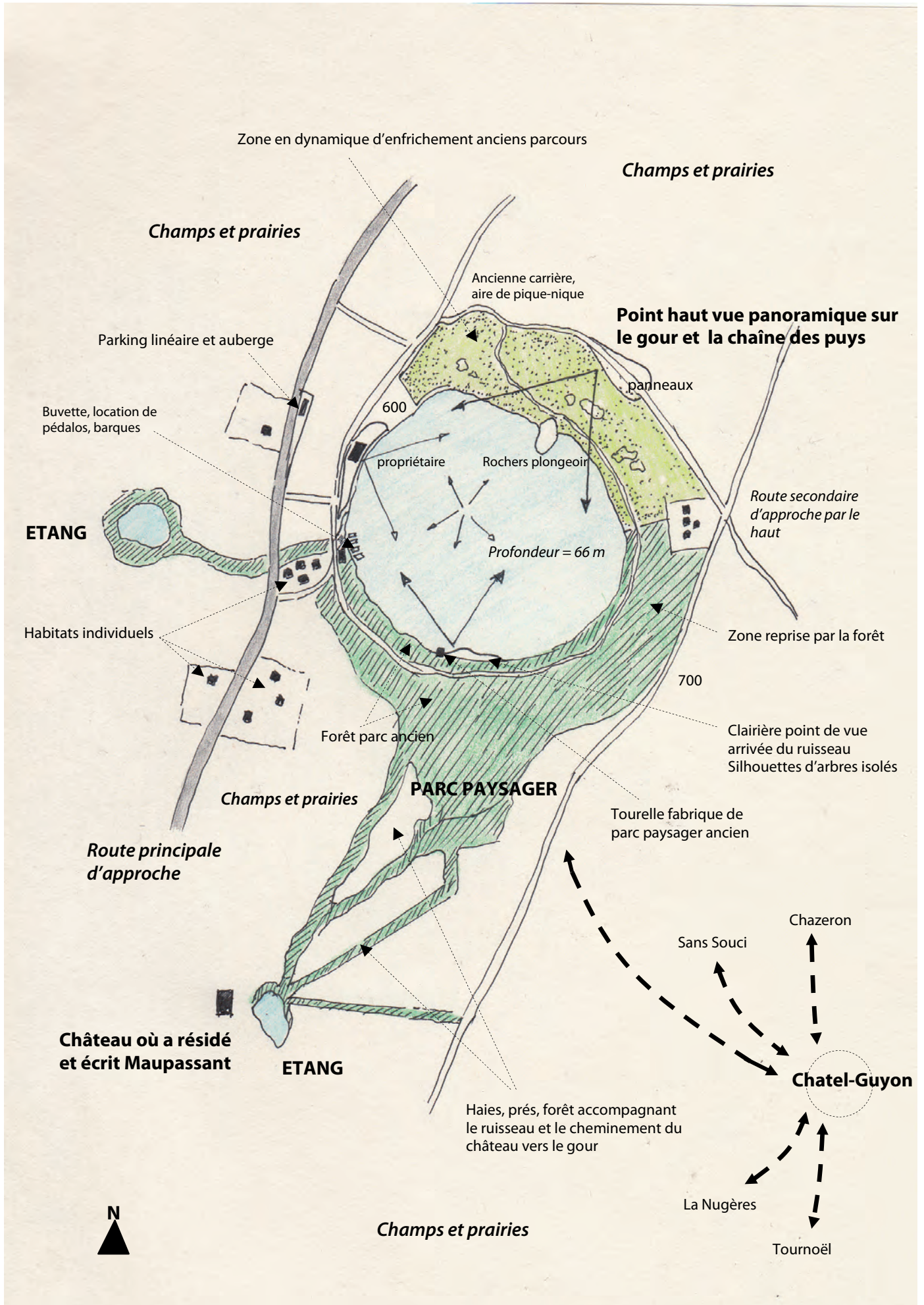
Troisième point de vue. Un troisième point de vue vient s'ajouter aux deux premiers (clairière et rochers). Au-dessus des rochers, dans la zone la plus élevée du cratère au Nord, un chemin carrossable mène à une esplanade aménagée ou utilisée comme un parking jusqu'à maintenant. C'est uniquement de cet endroit que l'on peut découvrir le gour dans son ensemble et dans son contexte : vers le sud, la chaîne des puys ; vers le nord, les Combrailles. C'est l'équivalent du « point sublime » du lac Pavin (d'où l'on voit le lac Pavin dans son contexte des Monts Dore, de l'Artense et du Cézallier).

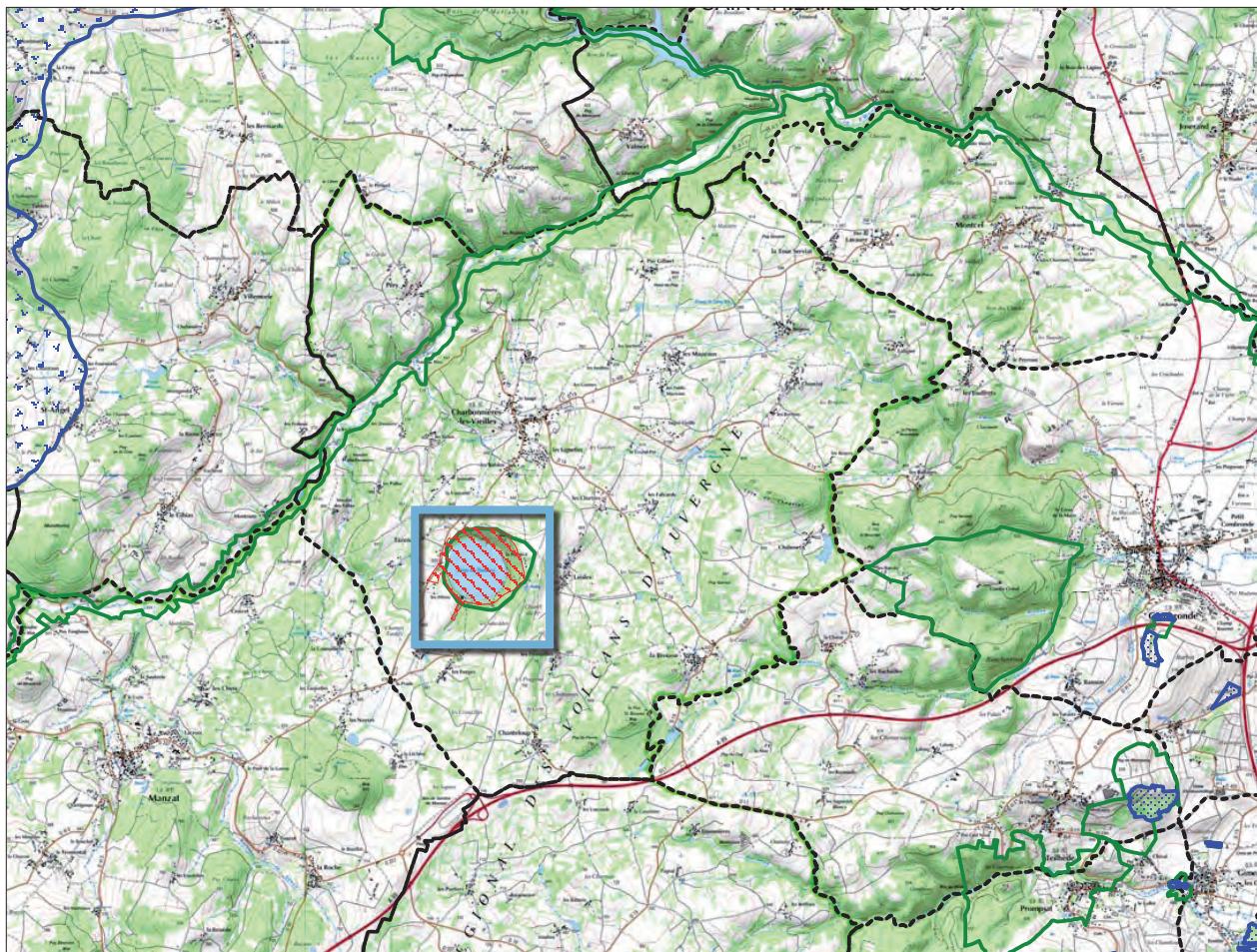
Mont-Oriol. Maupassant a séjourné plusieurs mois dans le château près du gour en 1886. On dit qu'il aurait écrit Mont-Oriol lors de ce séjour. Le site du gour est un des « personnages » principaux du roman.

Couleurs. Un panneau a été planté par le PNR des Volcans à l'emplacement de ce point de vue. Des lignes de Maupassant y sont citées qui soulignent l'étrangeté des couleurs que prend l'eau du gour au fond du cratère : « Lorsque le soleil fut près à disparaître, le ciel s'étant mis à flamboyer, le lac tout à coup eut l'air d'une cuve de feu ; puis, après le soleil couché, l'horizon étant devenu rouge comme un brasier qui va s'éteindre, le lac eut l'air d'une cuve de sang. Et soudain, sur la crête de la colline, la lune presque pleine se leva, toute pâle dans le firmament encore clair. Puis, à mesure que les ténèbres se répandaient sur la terre, elle monta, luisante et ronde, au-dessus du cratère tout rond comme elle. Il semblait qu'elle dût se laisser choir dedans. Et, lorsqu'elle fut haut dans le ciel, le lac eut l'air d'une cuve d'argent ».

Parc paysager. L'atmosphère générale du gour, l'organisation des points de vue, notamment celui de la petite clairière au bord du lac, des fabriques de jardin, la mise en scène du cheminement par les grands conifères, la présence connectée du château et de la demeure... laissent présumer fortement du caractère de « parc paysager » historique du site. En effet, l'organisation générale des espaces et cheminements notamment dans le vallon descendant de Rochegude peuvent clairement être rapprochés d'une expression de l'art des jardins du 19^{ème}, s'appuyant sur une mise en scène réfléchie « des abords des palais, des châteaux, des monuments situés dans de vastes parcs, traités selon les lois de l'architecture et de la géométrie, et passant graduellement aux parties éloignées où la nature spontanée reprend ses droits, voilà ce qui peut tenter les efforts des paysagistes de l'avenir ». Edouard André, *l'Art des jardins*, Masson, Paris, 1879, p. 151

HORS UNESCO pour cause d'autoroute. Le gour de Tazenat est le dernier volcan de la chaîne des puys vers le nord. Il est en quelque sorte en « bout de chaîne ». L'autoroute A89 s'est interposée entre le gour et la Chaîne. Il ne fait pas partie du périmètre du site proposé à l'Unesco.



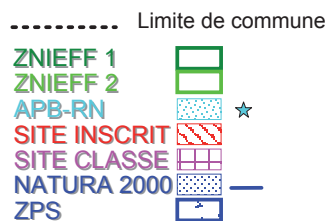


0 1 2 km

Echelle : 1 cm pour 0.75 km



Document réalisé le 3/05/2013



Fond cartographique :

- BD Carto ®

- Scan 25 ®

- Copyright : © IGN -Paris -1999

Autorisation n° 90-9068

<http://www.ign.fr>

PROPRIETAIRE(S)

Propriété privée : M. P. Giraud + biens de section

DONNÉES NATURALISTES

ZNIEFF de type 1 : Gour de Tazenat (830005664)

ZNIEFF de type 2 : Monts Dore (00150000)

PROTECTION AU TITRE DES PAYSAGES

Site inscrit : Gour de Tazenat et extensions

AMENAGEMENT & GESTION

SDAGE : SDAGE Loire-Bretagne - Agence de l'eau Loire-Bretagne

SAGE : SAGE Allier-Aval - Commission Locale de l'Eau / Etablissement Public Loire

PARTENAIRES

Propriétaires privés

Commune de Charbonnières-les-Vieilles - 04 73 86 54 85

Manzat Communauté - 04 73 86 99 19 - manzat-communauté@orange.fr

Parc Naturel Régional des Volcans d'Auvergne - 04 73 65 64 26 - parc.volcans@wanadoo.fr

...

DREAL - Inspecteur des sites - 04 73 43 16 00